

- Chapelle Sainte-Anne (XVII siècles)
- La forêt (chênes et hêtres)
- La Vallée de la Braye



Réalisé par Bernard COULON - Mai 2008

Balisage	1	2	3
Type de sentiers	GR <sup>®</sup>	GR PAYS	PR <sup>®</sup>
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			

### Code du Randonneur

Aime et respect la nature  
 Ne trouble pas son silence  
 Ne la détruit pas  
 Ne la salit pas  
 Ne cueille ni fleurs, ni plantes  
 Ne dérange pas les animaux  
 N'effraye pas les troupeaux  
 Retiens ton chien près de toi  
 Ne piétine pas les sous bois  
 Ne fume pas et ne fais pas de feu en forêt  
 Reste sur le sentier  
 Respecte et connais le monde rural  
 Ne néglige pas les contacts humains  
 Respect le bien d'autrui.  
 Et surtout RESPECTONS-NOUS

Autres circuits à télécharger :

[www.vibraye.fr/](http://www.vibraye.fr/)



# Circuit de Randonnée



## VIBRAYE

### Père By

**Balisage jaune**

**Distance : 15 Km**

**Temps : 3 h 30**

**20 % goudron**

**80 % terre**

### Office du Tourisme du Val de Braye

La Gare, avenue Michel Verdier

72320 Vibraye

Tél : 02 43 60 76 89

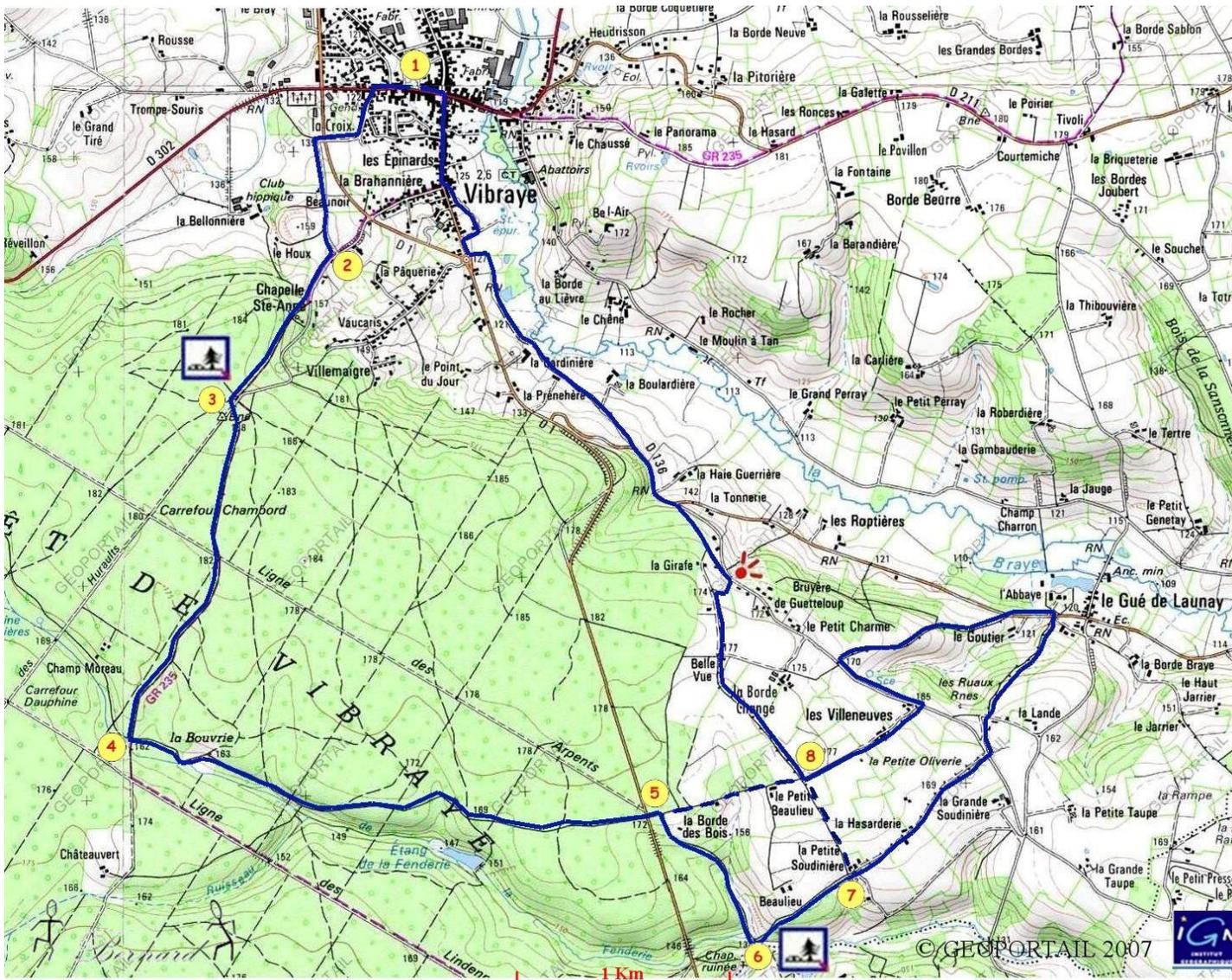
Courriel : [otvaldebraye@wanadoo.fr](mailto:otvaldebraye@wanadoo.fr)

[www.tourisme-valdebraye.fr](http://www.tourisme-valdebraye.fr)



# Circuit du Père By

## Balisage : Jaune



- ① **Départ** place de l'église.  
Se diriger vers Le Mans. Peu après La Poste prendre à gauche la rue Raymond Henri. Puis tout droit la rue des Genêts et tourner droite. Traverser la D1 (*Prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beaulieu » puis « Le Houx ».
- ② Arriver sur la route, prendre à droite. Ensuite entrer dans la forêt par le ravin, passer devant la chapelle Sainte-Anne et continuer tout droit.
- ③ Après la barrière dite « Barrière Blanche », emprunter à gauche le chemin commun au GR 235 (blanc/rouge). Traverser la ligne forestière des Arpents, passer un portillon et atteindre un croisement, « dit le Gué aux Mulets »
- ④ Tourner à gauche et faire 2,5 Km, traverser la D1 (*Prudence*) et en face continuer sur 100 mètres.
- ⑤ Deux possibilités, prendre à droite le circuit normal, ou tout droit la variante (au point ⑧ à gauche raccourci, Vibraye à 4,6 Km).
- ⑥ Arriver au ruisseau, (Table de Pique-nique) prendre à gauche.
- ⑦ Au lieu dit « La Petite Soudinière » Deux possibilités, à gauche variante (raccourci, Vibraye à 4,5Km), ou continuer tout droit, s'engager dans le chemin creux, poursuivre par le chemin de terre, arriver à la route, bifurquer à gauche, puis à droite et encore à droite et à gauche. Descendre à l'Abbaye. Déboucher sur la route, prendre à gauche faire 400 m et emprunter le chemin qui monte sur la gauche. Arriver sur la route, tourner à gauche. Suivre la route, prendre la 1<sup>ère</sup> route à droite « Les Villeneuves ».
- ⑧ Au croisement des « 4 chemins » pénétrer à droite dans le chemin, passer « Belle Vue », tout droit, suivre la route goudronnée, au croisement prendre le sentier à gauche. En fin de descente (*Prudence*) déboucher sur la route, prendre à gauche, (*Marcher à gauche*), puis au niveau de « La Haie Guerrière » traverser la route et marcher à droite de la route sur 400 m et continuer par le chemin en face « La Grande Boulardière » Arriver au rond-point, entrer dans Vibraye. Prendre le chemin à droite puis à gauche (Déchetterie). Vous arrivez rue des Sablons, ensuite place de l'Hôtel de Ville et place de l'église. **Arrivée**

**Les sentiers balisés sont communaux, mais la forêt est privée.**  
Donc pendant votre cheminement dans la forêt ne quittez pas le sentier, et à chaque fois que vous ouvrez une barrière songez à la refermer.